

Pandémie de Covid-19, Algérieⁱ

Situation épidémiologique du 26 novembre 2020

Ce bulletin a été élaboré à partir des données mises en ligne par le MSPRH, disponibles sur le site dédié : www.covid19.sante.gov.dz et provenant des différents établissements hospitaliers prenant en charge les malades COVID-19.

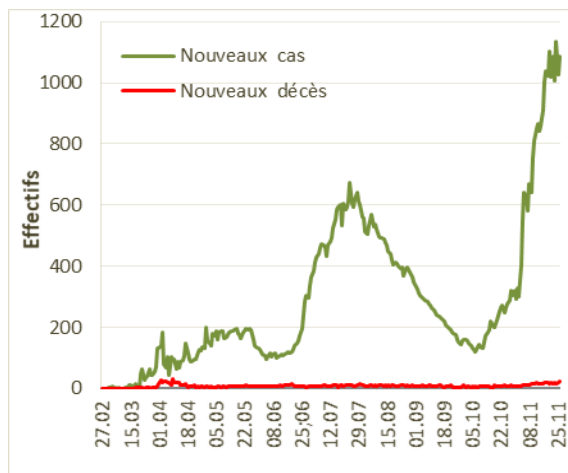
Ce numéro est consacré à l'évolution de la situation épidémiologique en matière de Covid-19. Il comprend une évolution globale de la situation en termes de morbidité et de mortalité et une distribution spatiale des cas, des données d'hospitalisation, ainsi que les tableaux récapitulatifs des journées des 24, 25 et 26 novembre. Les données présentées, ici, reflètent les tendances du nombre des malades pour lesquels une confirmation biologique ou radiologique a été obtenue et qui ont été publiées sur le site du MSPRH.

Dates clés

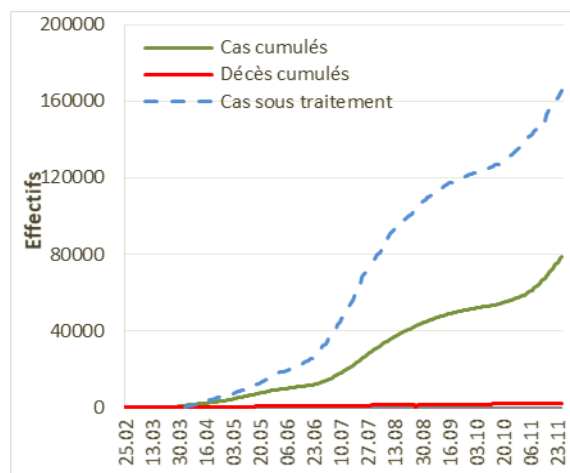
- 1^{er} cas confirmé de COVID-19
- 1^{er} décès dû au COVID-19
- 1^{er} foyer
- Date du rapport
- Date des données publiées par le MSPRH
- 25 février 2020 (Ouargla)
- 12 mars 2020 (Blida)
- 1^{er} mars (Blida : 1^{ers} cas)
- 27 novembre 2020
- 26 novembre 2020

Chiffres clés

	Algérie	Maghreb ¹	Egypte ¹	Monde ¹
• Cas cumulés	75 867	579 231	113 381	59 272 225
• Décès cumulés	2 294	11 823	6 560	1 396 208
• Nouveaux cas	1 005	4 766	354	522 011
• Nouveaux décès	19	153	12	8 316



Graph 1 : Evolution des nouveaux cas et des nouveaux décès au 26 novembre



Graph 2 : Evolution des cas et décès cumulés, et des patients sous traitement

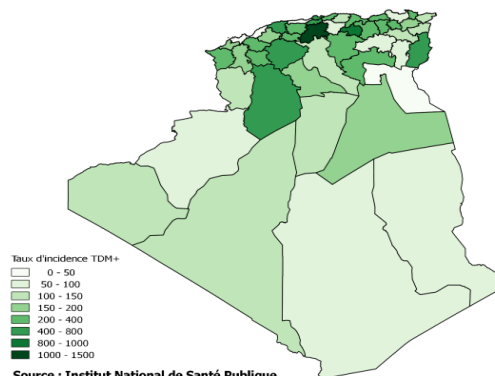
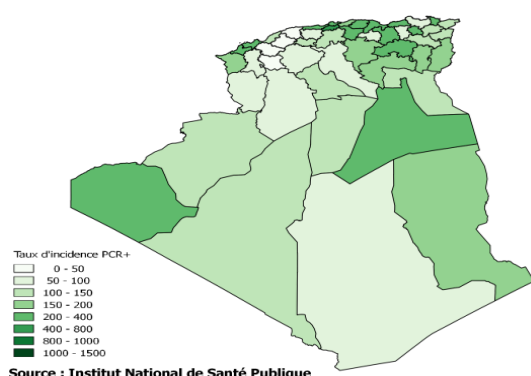
Actualités Covid-19

- Les animaux qui nous sont familiers transmettent-ils le SARS-CoV-2 ? A priori, non, mais l'épisode d'abattage massif des visons au Danemark a entraîné un regain d'intérêt pour la question de la propagation du virus au sein de la population animale et de sa transmission à l'homme. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) vient de mettre à jour son expertise sur la question et confirme que les animaux domestiques et les animaux sauvages ne jouent aucun rôle épidémiologique dans le maintien et la propagation du SARS-CoV-2 en France² (cf. suite page 8).

¹ Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com.

² COVID-19 : quel rôle pour les animaux dans la transmission ? - Medscape - 20 novembre 2020.

Répartition spatiale des nouveaux cas PCR+



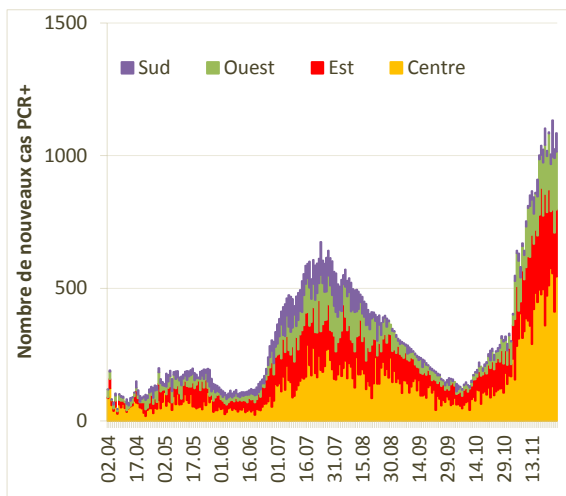
Carte 1 : Répartition des taux d'incidence PCR+ par wilaya au 26 novembre

Carte 2 : Répartition des taux d'incidence TDM+ par wilaya au 26 novembre

Au 26 novembre, le nombre de cas cumulés PCR+ est de 79 110 cas et de 123 523 cas TDM+ ; ce dernier est multiplié par un facteur de 1,6 par rapport aux cas confirmés. Les taux d'incidence sont de 185,70 cas PCR+ et de 289,96 cas TDM+ pour 100 000 habitants.

Les wilayas ayant des taux d'incidence supérieur à 500,00 cas TDM+ pour 100 000 habitants sont : El Bayadh avec 508,38 cas pour 100 000 habitants, Chlef (601,02), Blida (662,94), Bordj Bou Arreridj (985,58) et la wilaya de Médéa (1 443,48). Les wilayas de Béchar, Illizi et El Oued ont des taux d'incidence ne dépassant pas 20,00 cas TDM+ pour 100 000 habitants, avec respectivement 17,67 cas - 4,11 et 1,28 cas pour 100 000 habitants.

En termes d'incidence des cas PCR+, seule la wilaya de Saida (17,33) a enregistré une incidence inférieure à 20 cas pour 100 000 habitants.



Graph 3 : Evolution quotidienne des nouveaux cas PCR+ par région sanitaire

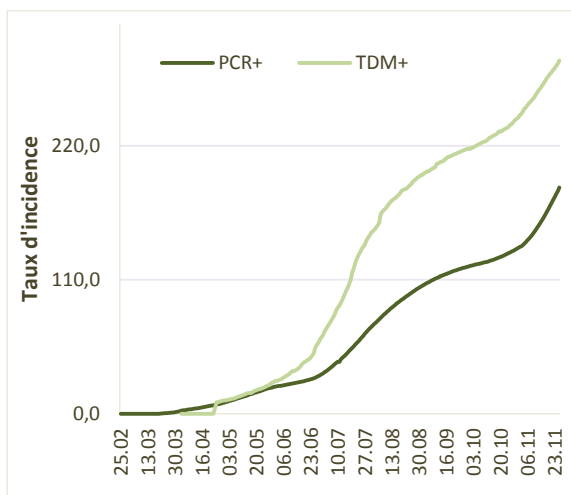
- Le graphe ci-contre, retrace la progression des nouveaux cas PCR+ déclarés quotidiennement.
- Au 26 novembre, le nombre de nouveaux cas notifiés à l'échelle nationale est de 1 085 cas versus 1 103 cas le 20 novembre, soit un accroissement de 6,1 %.
- Le nombre quotidien moyen enregistré durant cette semaine est de 858,3 versus 444,3 cas la semaine précédente, de 544,0 versus 300,9 cas, de 370,5 versus 152,1 cas et de 91,8 versus 37,6 cas, respectivement pour le Centre, l'Est, l'Ouest et le Sud.
- Les taux d'accroissement les plus élevés des moyennes quotidiennes sont observés à l'Ouest et au Sud, avec respectivement 143,5 % et 144,2 %, suivis de la région Centre avec 93,2 % et l'Est avec 80,8 % et ce, entre les deux dernières semaines.

Tableau I : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 26 novembre

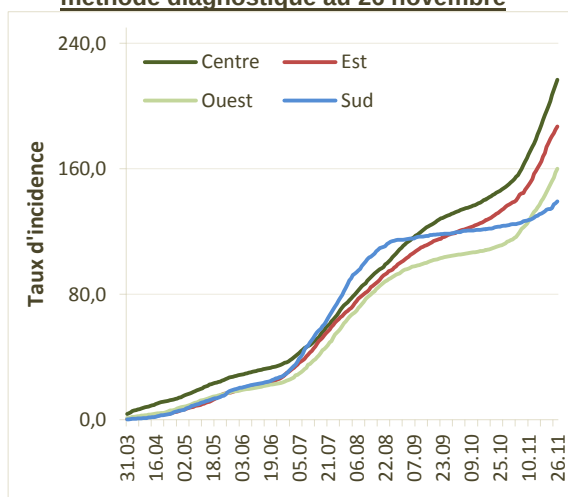
Région	Cas confirmés cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité (%)
Centre	33 213	545	216,73	1 097	10	7,16	3,30
Est	23 958	252	186,88	798	9	6,22	3,33
Ouest	13 970	218	160,00	224	2	2,57	1,60
Sud	7 969	70	139,22	233	2	4,07	2,92
Total	79 110	1 085	185,70	2 352	23	5,52	2,97

1 : exprimé pour 100.000 habitants

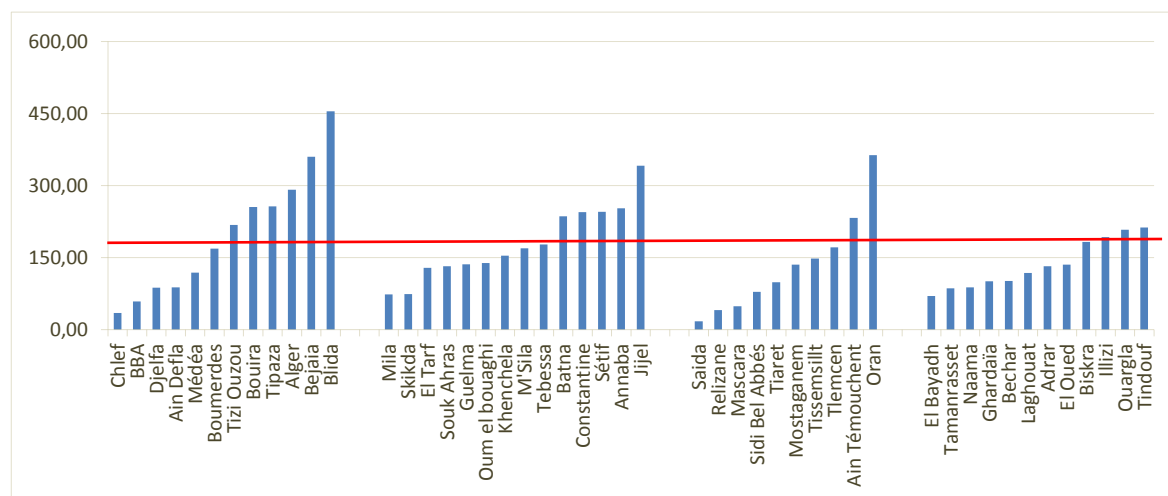
Morbidité



Graph 4 : Evolution du taux d'incidence par méthode diagnostique au 26 novembre



Graph 5 : Evolution du taux d'incidence par région sanitaire au 26 novembre



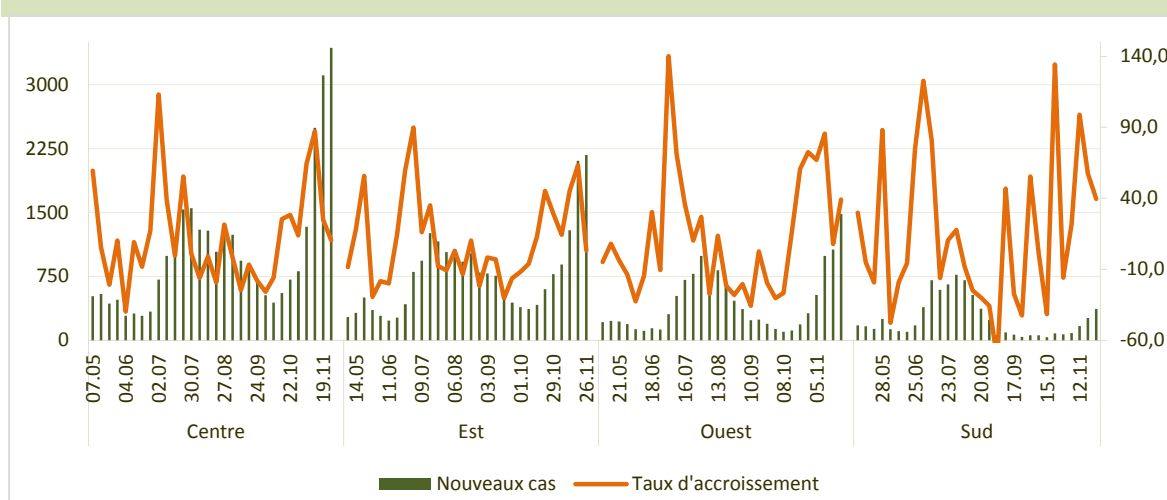
Graph 6 : Répartition du taux d'incidence par wilaya et par région sanitaire au 26 novembre

- Les deux courbes des taux d'incidence PCR+ et TDM+ progressent. Les taux d'incidence sont respectivement de 185,70 et de 289,96 cas pour 100 000 habitants.
- La courbe des taux d'incidence TDM+ se rapproche de celle des PCR+ à partir du 13 novembre ; l'écart entre les deux était de 110,7 points ; ce dernier a baissé progressivement pour atteindre 104,3 points.
- Les taux d'accroissement des cas PCR+ et TDM+ sont respectivement de 10,4 % et de 6,4 % entre le 19 et le 26 novembre.

- Au 26 novembre, le nombre total de cas cumulés de l'infection au Covid-19 est de 79 110 versus 71 652 cas au 19 novembre, avec un taux d'accroissement de 10,4 %.
- Les incidences des régions Centre et Est continuent de progresser et évolue en parallèle avec des taux respectifs de 216,73 et de 186,88 cas pour 100 000 habitants. On enregistre une progression importante de la région Ouest qui présentait le taux d'incidence régional le plus bas avant le 11 novembre et qui est maintenant en troisième position avec 160,00 cas pour 100 000 habitants au 26 novembre.
- La région Sud qui n'avait pas été touchée par la reprise de l'épidémie au Sars-Cov2, voit son incidence augmenter de manière nette à partir du 24 novembre avec un taux de 139,22 cas pour 100 000 habitants au 26 novembre.

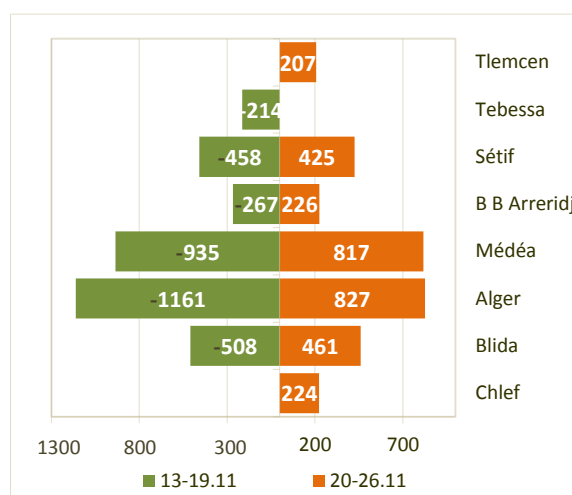
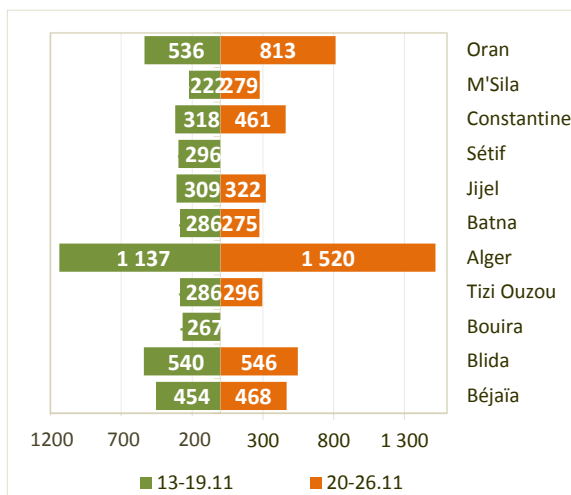
- Le graphe ci-dessus visualise les taux d'incidence des cas PCR+ par wilaya et par région sanitaire au 26 novembre.
- Sept wilayas ont un taux d'incidence supérieur à 250,00 cas PCR+ pour 100 000 habitants ; ce sont par ordre décroissement : Blida (454,76 versus 414,82 cas pour 100 000 habitants), Bejaïa (359,89 vs 314,38), Oran (363,53 vs 319,57), Jijel (341,00 vs 298,08), Alger (291,30 vs 250,19), Tipaza (256,34 vs 243,51) et la wilaya de Annaba avec 252,50 versus 240,73 cas pour 100 000 habitants, entre le 19 et le 26 novembre.
- Les taux d'accroissement les plus élevés sont enregistrés à Alger avec 16,4 %, suivi de Bejaïa (14,5 %) et de Jijel (14,4 %), d'Oran (13,8 %), de Blida (9,6 %), de Tipaza (5,3 %) et de Annaba (4,9 %).
- Les wilayas qui ont vu leur incidence augmenter de manière importante en termes d'incidence entre le 19 et le 26 novembre sont : El Tarf avec une incidence qui passe de 110,88 à 128,79 cas pour 100 000 habitants, Constantine (204,59 à 244,68), Batna (216,09 à 235,98), Ain Temouchent (206,89 à 232,86), Tlemcen (155,75 à 171,17), Tébessa (159,89 à 177,33), Mostaganem (119,10 à 135,50) et M'Sila (147,87 à 169,39 cas pour 100 000 habitants).

Nouveaux cas PCR+



Graph 7 : Evolution hebdomadaire du nombre de nouveaux cas PCR+ par région sanitaire au 26 novembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution hebdomadaire des nouveaux cas confirmés (PCR+) et les taux d'accroissement par région sanitaire au cours des trente dernières semaines.
- Le nombre de nouveaux cas PCR+, à l'échelle nationale, est passé de 6 544 à 7 458 cas entre les semaines du 13 au 19 et du 20 au 26 novembre, soit un accroissement de 14,0 %. Cette hausse est observée dans les quatre régions sanitaires.
- La région Centre totalise le plus grand nombre de nouveaux cas avec 3 433 durant cette semaine versus 3 110 cas la semaine précédente, soit une hausse de 10,4 %. Ce taux d'accroissement était plus important les semaines précédentes, il était de 24,8 % entre la semaine du 13 au 19 novembre et celle qui la précède.
- Pour la région Est, on observe une légère augmentation de 3,3 % ; le nombre de nouveaux cas est passé de 2 106 à 2 176 cas entre les semaines du 13 au 19 et du 20 au 26 novembre.
- A l'Ouest, le nombre de nouveaux cas a été multiplié par un facteur de 1,4 passant de 1 065 à 1 482, soit un accroissement de 39,2 %. Ce dernier était de 7,7 % entre les semaines du 06 au 12 et du 13 au 19 novembre.
- La région Sud enregistre le taux d'accroissement le plus élevé avec 39,5 % ; le nombre de nouveaux cas est passé de 263 à 367 cas.

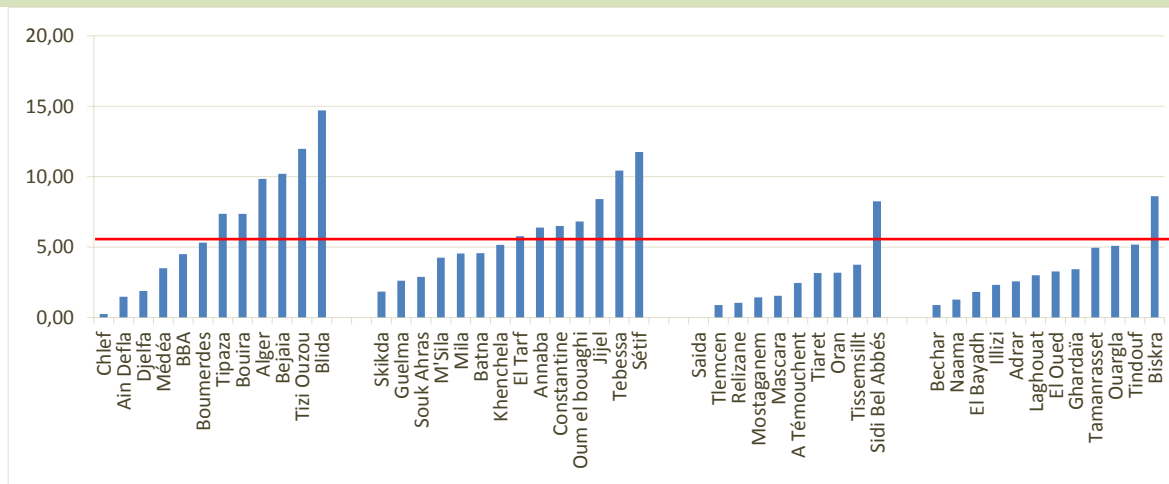


Graphe 8 : Wilayas dépassant le seuil hebdomadaire de 200 nouveaux cas PCR+

Graphe 9 : Wilayas dépassant le seuil hebdomadaire de 200 nouveaux cas TDM+

- Les deux graphes ci-dessus reprennent les wilayas pour lesquelles le nombre de nouveaux cas hebdomadaire au cours des deux dernières semaines, a dépassé le seuil des 200 cas et ce, aussi bien pour les cas confirmés (PCR+) que pour les cas probables (TDM+).
- Pour les cas PCR+, neuf wilayas dépassent le seuil de 200 cas hebdomadaires au cours de cette semaine versus onze la semaine précédente. Ces wilayas sont principalement localisées dans deux régions sanitaires, le Centre qui regroupe quatre wilayas, Bejaïa, Blida, Tizi Ouzou et Alger, et la région Est avec également quatre wilayas qui sont Batna, Jijel, Sétif et Constantine. Pour la région Ouest, seule Oran dépasse ce seuil et au Sud aucune wilaya ne déclare plus de 200 cas hebdomadaires. A noter que Bouira (région Centre) et Sétif (région Est) ont notifié cette semaine respectivement 144 et 192 cas, soit une baisse de 46,1 % et de 35,1 % dans le même ordre.
- Concernant les cas TDM+, sept wilayas notifient plus de 200 cas durant les sept derniers jours versus six la semaine du 13 au 19 novembre. Deux wilayas ont rejoint le groupe cette semaine, ce sont Chlef (région Centre) et Tlemcen (région Ouest) dont les déclarations sont passées respectivement de 181 à 224 cas (hausse de 23,8 %) et de 185 à 207 cas (hausse 11,9 %). Tébéssa (région Est) a quitté le groupe, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires a chuté de 51,4 %, passant de 214 à 104 cas. Alger, Blida, Médéa et Bordj Bou Arreridj de la région Centre observent une baisse des notifications respectivement de 29,0 % - 9,0 % - 12,0 % et de 15,4 %. Sétif, de la région Est, rapporte également une diminution du nombre hebdomadaire de nouveaux cas, cette baisse est de 7,2 %.

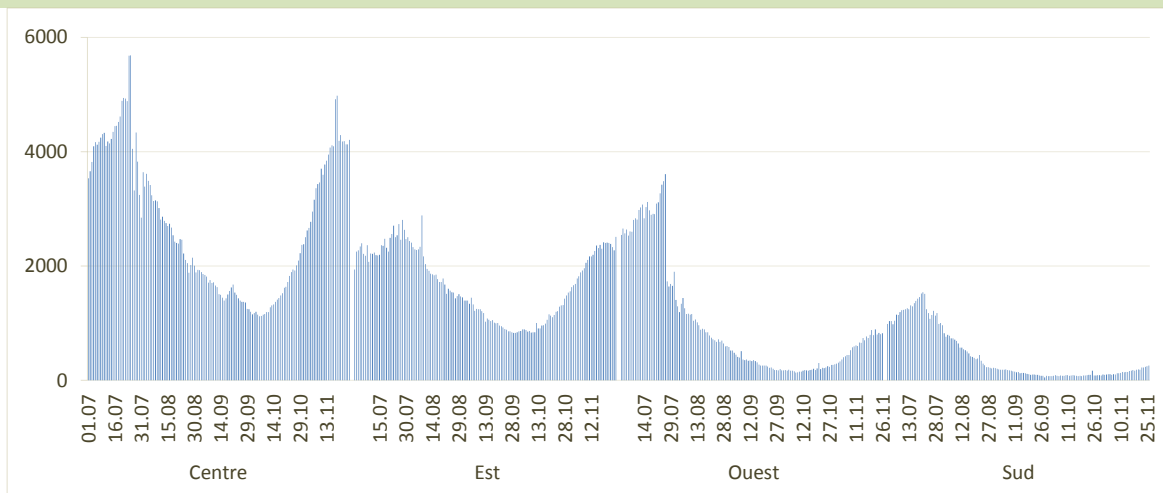
Taux de mortalité



Graphe 10 : Répartition des taux de mortalité par wilaya et par région sanitaire au 26 novembre

- Au 26 novembre, le nombre de décès cumulés est de 2 352 décès avec un taux de mortalité de 5,52 décès pour 100 000 habitants.
- La région Centre enregistre le plus grand nombre de décès avec 1 097 décès, soit près de la moitié (46,6 %) de l'ensemble des décès cumulés. Cette région enregistre également le taux de mortalité le plus élevé avec 7,16 décès pour 100 000 habitants. Six wilayas observent un taux de mortalité supérieur au taux régional ; ce sont par ordre croissant, Tipaza et Bouira (7,37 chacune), Alger (9,84), Bejaïa (10,21), Tizi Ouzou (11,98) et Blida (14,70 décès pour 100 000 habitants). La wilaya de Chlef n'a pas enregistré de nouveau décès depuis le 02 juin ; son taux de mortalité est le plus bas, il est de 0,24 décès pour 100 000 habitants.
- A l'Est, le taux de mortalité est de 6,22 décès pour 100 000 habitants et le nombre de décès cumulés est de 798. Les wilayas qui déclarent un taux de mortalité supérieur au taux régional sont Annaba (6,38), Constantine (6,50), Oum El Bouaghi (6,83), Jijel (8,40), Tébessa (10,44) et Sétif (11,75 décès pour 100 000 habitants).
- La région Sud occupe la troisième position aussi bien en nombre de décès cumulés qu'en termes de taux de mortalité. Au 26 novembre, 233 décès ont été notifiés, soit un taux de 4,07 décès pour 100 000 habitants. Quatre wilayas observent un taux de mortalité élevé, ce sont Tamanrasset, Ouargla, Tindouf et Biskra avec respectivement 4,95 – 5,10 – 5,18 et 8,62 décès pour 100 000 habitants.
- A l'Ouest, le nombre de décès et le taux de mortalité sont les plus bas avec 224 décès cumulés et 2,57 décès pour 100 000 habitants. La wilaya de Sidi Bel Abbes enregistre le taux le plus élevé qui est de 8,26 décès pour 100 000 habitants ; elle est suivie par Tissemsilt (3,74), Oran (3,19) et Tiaret (3,15). Saïda reste la seule wilaya qui n'a déclaré aucun décès depuis le début de l'épidémie.

Hospitalisations



Graph 11 : Evolution quotidienne du nombre d'hospitalisations par région sanitaire entre le 01 juillet et le 26 novembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution du nombre de patients hospitalisés en structures de santé par région sanitaire depuis le 01 juillet jusqu'au 26 novembre.
- Dans l'ensemble, on note une augmentation importante des hospitalisations pour les régions Ouest et Sud. On observe un léger recul pour la région Centre.
- Pour la région Centre, le nombre moyen quotidien notifié cette semaine est de 4 186,3 patients hospitalisés en structure de santé versus 4 280,7 la semaine précédente, soit une légère baisse de 2,2 %.
- Au niveau de l'Est, ce nombre moyen est de 2 388,4 patients versus 2 317,9 patients aux mêmes périodes, soit une légère hausse de 3,04 %. Le nombre maximal d'hospitalisations est de 2 511 patients ; il est enregistré le 26 novembre.
- La région Ouest rapporte un taux d'accroissement de 15,04 % avec un nombre moyen de patients en structure de santé pour la semaine du 20 au 26 novembre de 833,4 patients par jour versus 724,7 patients par jour la semaine du 13 au 19 novembre. Le pic des hospitalisations est observé le 22 novembre avec

893 patients.

- La région Sud se caractérise par l'augmentation la plus importante avec un taux d'accroissement de 34,7 % ; le nombre moyen de patients hospitalisés est de 224,1 par jour la dernière semaine versus 166,4 patients par jour la semaine précédente. Le nombre maximal est enregistré le 26 novembre avec 257 patients.

En conclusion, la reprise de l'épidémie, observée depuis la mi-octobre essentiellement dans les régions Centre et Est et plus tardivement l'Ouest, touche désormais l'ensemble du territoire. La région Sud qui semblait épargner voit l'ensemble de ses indicateurs augmenter au cours des deux dernières semaines notamment les notifications des nouveaux cas PCR+ mais également le nombre de patients en structure hospitalière pour Covid-19. En termes de nouveaux cas, l'épidémie continue de progresser dans les autres régions sanitaires alors que pour les hospitalisations, on note une stabilisation au Centre et à l'Est.

Mesures de lutte

Actions clés menées depuis le début de la pandémie

- Un téléphone vert 3030 dédié aux informations et préoccupations des citoyens sur le coronavirus SARS-Cov2 a été mis en place par les autorités sanitaires.
- Le 22 mars, le ministre algérien de la santé annonce que « L'Algérie est entrée en phase 3 de l'épidémie du coronavirus ».
- Le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics à partir du dimanche 23 mai sous peine de sanction.
- Le 28 juin, le président a annoncé que toutes les frontières du pays seront fermées jusqu'à la fin de la pandémie.
- Le 08 novembre, le Premier Ministre a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures suivantes : l'adaptation des horaires de confinement partiel à domicile de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (05) heures pour 29 wilayas. La reconduction, pour une durée de quinze (15) jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile, déjà en vigueur, pour vingt (20) wilayas. Il s'agit des wilayas de Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine, Médéa, M'sila, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arreridj et Boumerdes. L'application, pour une durée de quinze (15) jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour neuf (09) nouvelles wilayas, enregistrant une recrudescence des cas de contamination, à savoir Adrar, Guelma, Illizi, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Tipaza et Ain Temouchent.

Dernières actions

- Le 10 novembre, une commission multisectorielle supervisée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, a décidé de suspendre, à partir du 13 novembre 2020, la prière du vendredi à la Grande mosquée d'Alger (Djamaâ el Djazaïr) qui reprendra une fois les conditions réunies, au vu de la situation épidémiologique actuelle en matière de Covid-19.
- Le 15 novembre, le Premier ministre a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection. Ainsi, la mesure de confinement partiel à domicile de vingt heures (20) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable pour les trente-deux (32) wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent. Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya. Ces mesures de confinement sont applicables, à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de quinze (15) jours. Pour les activités commerciales : la prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ; La fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des salles omnisports et des salles de sport, des lieux de plaisance, de détente, des espaces récréatifs et de loisirs et les plages, des maisons de jeunes, des centres culturels. La limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures, applicable dans les trente-

deux (32) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile. Les activités concernées sont : le commerce des appareils électroménagers, d'articles ménagers et de décoration, de literies et tissus d'ameublement, d'articles de sport, de jeux et de jouets, les lieux de concentration de commerces, les salons de coiffure pour hommes et pour femmes, les pâtisseries et confiseries. Les cafés, restaurants et fast-food limitent leurs activités à uniquement la vente à emporter et sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures.

- Le 19 novembre, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a assuré que l'Algérie se procurera le vaccin anti-Covid-19 qui remplira toutes les conditions "indépendamment de son prix".
- Le 21 novembre, le Premier ministre a déclaré que la fermeture des écoles en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus « n'est actuellement pas à l'ordre du jour ». « Dans l'éventualité où des cas positifs sont enregistrés dans les écoles, chaque cas sera traité séparément ».
- Le 26 novembre, le Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a présidé une cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire du Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de la Covid-19, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Actualités Covid-19 (suite)

- Cependant, cette Agence souligne que « certaines situations particulières, comme une forte concentration d'animaux réceptifs au SARS-CoV-2, appellent toutefois à la vigilance pour ne pas constituer, à l'avenir, un réservoir animal favorable à la propagation du virus ». Elle conseille, par ailleurs, de respecter les mesures barrières avec l'animal, en cas d'infection au Covid-19.
- L'Anses recommande aux personnes atteintes par la maladie Covid-19 d'éviter tout contact étroit avec les animaux, « sans pour autant compromettre leur bien-être ». Lorsque le contact ne peut être évité (soins aux animaux par exemple), il leur est recommandé de porter un masque et de se laver les mains avant et après le contact avec les animaux.
- En s'appuyant sur les données disponibles dans la littérature, l'Anses a classé les animaux selon leur réceptivité au SARS-CoV-2, à savoir la capacité d'une espèce animale à héberger le virus sans forcément développer de symptômes, et leur sensibilité, soit la capacité de l'espèce animale à exprimer des signes cliniques et/ou des lésions dues au virus.
- Aucune infection expérimentale n'a pour le moment montré que les poulets, les dindes et les canards étaient réceptifs ou sensibles au SARS-CoV-2. Par ailleurs, aucune donnée d'infection naturelle n'a été enregistrée à ce jour.
- Concernant les bovins et les porcs, des études complémentaires s'avèrent nécessaires pour confirmer ou infirmer leur réceptivité au SARS-CoV-2 mais les études publiées montrent que ces animaux n'y sont pas sensibles.
- Les chiens et lapins sont réceptifs au SARS-CoV-2 ; en revanche, « très peu de chiens ont développé des signes cliniques en condition naturelle au regard des niveaux d'exposition au virus pourtant très élevés (des milliers de personnes infectés par la COVID-19 ont été en contact étroit avec leur chien) » écrit l'Anses. Quant au lapin, les infections expérimentales tendent à montrer la présence de lésions dues au virus, mais celles-ci nécessitent d'être confirmées.
- Les chats sont réceptifs et sensibles au SARS-CoV-2 avec une transmission intra-espèce, c'est-à-dire entre individus d'une même espèce, avérée. Fait rassurant pour l'humain, « il n'existe à ce jour pas de données scientifiques mettant en évidence une transmission du SARS-CoV-2 depuis le chat vers une autre espèce ». En revanche, le chat peut s'infecter par le SARS-CoV-2 « dans un contexte de forte pression virale » et « par contacts étroits avec leurs propriétaires atteints par la Covid-19 ».
- Les furets et hamsters sont réceptifs et sensibles au virus SARS-CoV-2, avec une transmission intra-espèce avérée. Cependant, il n'existe à ce stade pas de données scientifiques montrant une transmission du SARS-CoV-2 depuis ces animaux vers d'autres espèces, ni d'infection naturelle.
- Concernant le vison, « les données d'infections naturelles rapportées aux Pays-Bas, au Danemark, en Espagne et aux États-Unis montrent que cette espèce est réceptive et sensible au SARS-CoV-2, avec une transmission intra-espèce avérée et inter-espèce présumée » souligne l'Agence. Mais « si les

événements survenus aux Pays-Bas et plus récemment au Danemark, sont en faveur d'une transmission-retour du virus à partir des visons infectés vers les humains », l'Anses précise toutefois que ces événements sont « vraisemblablement à relier au contexte de forte pression virale due à une densité élevée de la population animale au sein de ces élevages ». On rappellera que le Danemark a abattu plus de 15 millions d'animaux après qu'une mutation a été retrouvée.

Dans le monde

Distribution des cas de COVID-19 dans les pays les plus touchés au 26 novembre 2020³

26 novembre	Cas confirmés	Décès	Guérisons
Monde	61 075 899	1 432 394	39 091 760
Etats Unis	12 883 264	263 454	4 871 203
Inde	9 309 787	135 715	8 718 517
Brésil	6 204 220	171 460	5 556 887
France	2 285 142	50 957	158 236
Russie	2 169 424	37 688	1 671 349
Espagne	1 617 355	44 374	150 376
Royaume Uni	1 577 438	57 123	2 551
Italie	1 509 875	52 850	661 180
Argentine	1 399 431	37 941	1 226 662
Colombie	1 280 487	36 019	1 181 753
Mexique	1 078 594	104 242	803 581
Allemagne	1 017 830	15 640	685 537
Pérou	952 439	35 685	887 019
Pologne	941 112	15 568	494 869
Iran	908 346	46 689	633 275
Afrique du Sud	778 571	21 289	716 444
Ukraine	695 755	12 091	331 538
Belgique	567 532	16 219	31 130
Chili	545 662	15 235	521 247
Iraq	544 670	12 125	474 376
Indonésie	516 753	16 352	433 649
République Tchèque	511 520	7 779	431 874
Pays-Bas	511 162	9 260	6 801
Turquie	503 738	13 014	388 771
Bangladesh	456 438	6 524	371 453
Roumanie	449 349	10 712	323 514
Philippines	424 297	8 242	387 266
Pakistan	389 311	7 897	335 881
Canada	356 650	11 818	285 672
Arabie Saoudite	356 389	5 840	345 215
Chine	86 495	4 634	81 554
Maghreb	600 964	12 316	467 832
Maroc	340 684	5 619	289 808
Tunisie	92 475	3 034	67 453
Libye	80 407	1 140	51 585
Algérie	79 110	2 352	51 334
Mauritanie	8 288	171	7 652

Principales dates

- **Le 17 novembre 2019**, les 1^{ers} cas de **Covid-19** apparaissent dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis se propagent dans le monde entier.
- **Le 9 janvier 2020**, un nouveau coronavirus est identifié et son génome est séquencé. Un test de dépistage est mis au point.
- **Le 12 mars 2020**, l'OMS déclare que l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie.

³Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com

- **Le 24 juin 2020**, le directeur général de l'OMS a déclaré que parmi les mesures de santé publique qui pourront enrayer la Covid-19 sont celles qui ont permis d'arrêter Ebola, et sont : « Trouver, isoler, tester et prendre en charge chaque cas et chercher sans relâche chaque contact ».
- **Le 19 août 2020**, à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, le monde rend hommage à tous les travailleurs humanitaires – dont beaucoup travaillent dans leurs propres communautés – qui déploient des efforts surhumains en un temps record pour aider les femmes, les hommes et les enfants dont la vie est bouleversée par les crises et la pandémie mondiale de COVID-19.
- **Le 17 septembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, rappelle aux gouvernements qu'ils ont la responsabilité juridique et morale de garantir la santé, la sécurité et le bien-être des agents de santé.
- **Le 12 octobre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré que jamais dans l'histoire de la santé publique l'immunité collective n'a été employée comme stratégie face à une épidémie, ni a fortiori face à une pandémie. Une telle approche poserait problème d'un point de vue scientifique comme sur le plan éthique. Ainsi, il a rappelé que l'immunité collective contre la rougeole est obtenue quand environ 95 % d'une population est vaccinée. En d'autres termes, on obtient une immunité collective en protégeant les gens contre un virus et non en les exposant.
- **Le 16 novembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré lors de son allocution liminaire :« Nous constatons que les pays qui ont investi dans la recherche, la prise en charge et l'isolement des cas ; les enquêtes sur les foyers épidémiques ; un dépistage approprié donnant des résultats rapides ; ainsi que la recherche et la mise en quarantaine des contacts, subissent beaucoup moins de perturbations. Les enquêtes sur les foyers épidémiques et la recherche des contacts contribuent grandement à la réussite de la riposte de santé publique. Ces interventions permettent d'éviter que des cas individuels ne se transforment en foyers épidémiques, et que ceux-ci ne débouchent sur une transmission communautaire ».
- **Le 20 novembre 2020**, l'OMS a publié une recommandation conditionnelle contre l'administration de Remdesivir aux patients hospitalisés, quelle que soit la gravité de leurs symptômes dans la mesure où rien ne prouve à ce jour que cette molécule améliore pour ces patients les chances de survie et les autres résultats sanitaires.
- **Le 23 novembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré lors de son allocution liminaire « Il y a maintenant un réel espoir que les vaccins – en association avec d'autres mesures de santé publique éprouvées – contribuent à mettre fin à la pandémie. Le sentiment d'urgence qui a présidé à la mise au point des vaccins doit également prévaloir pour leur distribution équitable.

Dates	Pays/ Organisation	Fait saillant	Monde	Algérie
17-nov-19	Chine (Wuhan)	Apparition d'une maladie infectieuse émergente due au coronavirus		
12-janv-20	Chine	Cas d'infection due au nouveau coronavirus diagnostiqués à Wuhan	41 cas	
30-janv-20	OMS	Déclaration de l'état d'urgence de santé publique de portée internationale	8 235 cas	
25-févr-20	Algérie	Premier cas confirmé de Covid-19	80 415 cas	1 cas
28-févr-20	OMS	Elévation du niveau de risque du Covid-19 à un niveau très élevé	84 124 cas	1 cas
12-mars-20	OMS	Déclaration de la pandémie due au Covid-19	133 836 cas (4 615 Dc)	24 cas (1 Dc)
17-oct-20	Tunisie	Plus de 40 000 cas diagnostiqués	39 743 235 cas (1 110 171 Dc)	54 203 cas (1846 Dc)
19-oct-20	Monde	Plus de 40 millions de cas diagnostiqués	40 435 954 cas (1 118 408 Dc)	54 616 cas (1865 Dc)
22-oct-20	Espagne, France	Plus d'un million de cas diagnostiqués	41 741 061 cas (1 137 464 Dc)	55 357 cas (1888 Dc)
24-oct-20	Monde	Plus de 42 millions de cas diagnostiqués	42 708 378 cas (1 150 193 Dc)	55 880 cas (1907 Dc)
31-oct-20	Maroc	Plus de 200 000 cas diagnostiqués	46 116 395 cas (1 195 670 Dc)	57 942 cas (1964 Dc)



02-nov-20	Royaume Uni	Plus d'1 million de cas diagnostiqués	47 068 784 cas (1 206 413 Dc)	58 574 cas (1980 Dc)
05-nov-20	Monde	Plus de 48 millions de cas diagnostiqués	48 750 241 cas (1 233 620 Dc)	60 169 cas (2011 Dc)
07-nov-20	Monde	Plus de 49 millions de cas diagnostiqués	49 991 589 cas (1 250 754 Dc)	61 381 cas (2036 Dc)
09-nov-20	Etats-Unis	Plus de 10 millions de cas diagnostiqués	50 984 744 cas (1 263 403 Dc)	62 693 cas (2062 Dc)
12-nov-20	Italie	Plus d'1 million de cas diagnostiqués	52 852 195 cas (1 294 406 Dc)	65 108 cas (2111 Dc)
14-nov-20	Maghreb	Plus de 500 000 cas diagnostiqués	54 108 260 cas (1 313 216 Dc)	66 819 cas (2139 Dc)
16-nov-20	Monde	Plus de 55 millions de cas diagnostiqués	55 107 251 cas (1 327 314 Dc)	68 589 cas (2168 Dc)
19-nov-20	Maroc	Plus de 300 000 cas diagnostiqués	56 998 993 cas (1 360 713 Dc)	71 652 cas (2224 Dc)
21-nov-20	Monde	Plus de 58 millions de cas diagnostiqués	58 259 674 cas (1 380 770 Dc)	71 652 cas (2255 Dc)
23-nov-20	Monde	Plus de 59 millions de cas diagnostiqués	59 272 225 cas (1 396 802 Dc)	75 867 cas (2294 Dc)
26-nov-20	Maghreb	Plus de 600 000 cas diagnostiqués	61 075 899 cas (1 432 394 Dc)	79 110 cas (2352 Dc)



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 24 novembre

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	708	1	129,53	14	0	2,56	1,98
2	Chlef	389	2	31,32	3	0	0,24	0,77
3	Laghouat	809	17	115,27	21	0	2,99	2,60
4	Oum El Bouaghi	1 060	10	133,97	53	0	6,70	5,00
5	Batna	3 234	21	233,88	63	0	4,56	1,95
6	Bejaia	3 611	50	351,14	104	0	10,11	2,88
7	Biskra	1 723	50	179,04	82	0	8,52	4,76
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	6 076	119	444,45	197	1	14,41	3,24
10	Bouira	2 021	6	248,18	58	0	7,12	2,87
11	Tamanrasset	209	0	86,18	11	0	4,54	5,26
12	Tébessa	1 406	17	172,66	83	0	10,19	5,90
13	Tlemcen	1 898	18	167,29	10	0	0,88	0,53
14	Tiaret	1 010	0	96,34	31	0	2,96	3,07
15	Tizi Ouzou	2 555	20	211,13	138	2	11,40	5,40
16	Alger	10 364	315	280,26	363	3	9,82	3,50
17	Djelfa	1 343	8	84,28	29	0	1,82	2,16
18	Jijel	2 463	32	328,34	63	0	8,40	2,56
19	Sétif	4 358	27	242,68	203	4	11,30	4,66
20	Saida	72	0	17,33	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	810	1	74,31	20	1	1,83	2,47
22	Sidi Bel Abbes	565	6	76,51	61	0	8,26	10,80
23	Annaba	1 755	8	248,81	45	0	6,38	2,56
24	Guelma	760	5	132,43	14	0	2,44	1,84
25	Constantine	2 705	30	234,60	73	0	6,33	2,70
26	Médéa	1 017	7	114,87	31	0	3,50	3,05
27	Mostaganem	1 190	18	130,14	13	0	1,42	1,09
28	M'Sila	2 124	59	163,84	54	0	4,17	2,54
29	Mascara	458	18	47,45	15	0	1,55	3,28
30	Ouargla	1 530	52	205,19	38	1	5,10	2,48
31	Oran	6 424	108	347,36	57	1	3,08	0,89
32	El Bayadh	232	0	70,12	6	0	1,81	2,59
33	Illizi	166	5	192,52	2	0	2,32	1,20
34	Bordj Bou Arreridj	435	2	57,67	34	0	4,51	7,82
35	Boumerdes	1 755	21	166,33	56	0	5,31	3,19
36	El Tarf	621	16	123,62	27	1	5,37	4,35
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	510	0	146,61	13	0	3,74	2,55
39	El Oued	1 195	9	134,84	29	0	3,27	2,43
40	Khenchela	743	0	153,37	24	0	4,95	3,23
41	Souk Ahras	713	13	128,41	16	0	2,88	2,24
42	Tipaza	1 862	7	254,02	54	0	7,37	2,90
43	Mila	656	0	70,92	41	0	4,43	6,25
44	Aïn Defla	828	0	87,77	14	1	1,48	1,69
45	Naâma	275	0	87,67	4	0	1,28	1,45
46	Aïn Temouchent	1 014	31	227,04	11	0	2,46	1,08
47	Ghardaïa	465	4	99,39	15	0	3,21	3,23
48	Relizane	330	0	37,89	8	0	0,92	2,42
Total		77 000	1 133	180,75	2 309	15	5,42	3,00

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 25 novembre

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	712	4	130,26	14	0	2,56	1,97
2	Chlef	406	17	32,69	3	0	0,24	0,74
3	Laghouat	810	1	115,41	21	0	2,99	2,59
4	Oum El Bouaghi	1 090	30	137,76	54	1	6,83	4,95
5	Batna	3 241	7	234,39	63	0	4,56	1,94
6	Bejaia	3 665	54	356,39	104	0	10,11	2,84
7	Biskra	1 751	28	181,95	82	0	8,52	4,68
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	6 110	34	446,93	198	1	14,48	3,24
10	Bouira	2 034	13	249,77	58	0	7,12	2,85
11	Tamanrasset	209	0	86,18	12	1	4,95	5,74
12	Tébessa	1 436	30	176,34	85	2	10,44	5,92
13	Tlemcen	1 931	33	170,20	10	0	0,88	0,52
14	Tiaret	1 031	21	98,34	32	1	3,05	3,10
15	Tizi Ouzou	2 616	61	216,17	142	4	11,73	5,43
16	Alger	10 533	169	284,83	364	1	9,84	3,46
17	Djelfa	1 371	28	86,03	29	0	1,82	2,12
18	Jijel	2 514	51	335,14	63	0	8,40	2,51
19	Sétif	4 382	24	244,01	206	3	11,47	4,70
20	Saida	72	0	17,33	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	810	0	74,31	20	0	1,83	2,47
22	Sidi Bel Abbès	583	18	78,95	61	0	8,26	10,46
23	Annaba	1 769	14	250,80	45	0	6,38	2,54
24	Guelma	760	0	132,43	15	1	2,61	1,97
25	Constantine	2 787	82	241,71	74	1	6,42	2,66
26	Médéa	1 023	6	115,55	31	0	3,50	3,03
27	Mostaganem	1 223	33	133,75	13	0	1,42	1,06
28	M'Sila	2 164	40	166,92	54	0	4,17	2,50
29	Mascara	464	6	48,07	15	0	1,55	3,23
30	Ouargla	1 530	0	205,19	38	0	5,10	2,48
31	Oran	6 557	133	354,55	58	1	3,14	0,88
32	El Bayadh	232	0	70,12	6	0	1,81	2,59
33	Illizi	166	0	192,52	2	0	2,32	1,20
34	Bordj Bou Arreridj	438	3	58,07	34	0	4,51	7,76
35	Boumerdes	1 769	14	167,65	56	0	5,31	3,17
36	El Tarf	632	11	125,81	27	0	5,37	4,27
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	514	4	147,76	13	0	3,74	2,53
39	El Oued	1 196	1	134,95	29	0	3,27	2,42
40	Khenchela	744	1	153,58	25	1	5,16	3,36
41	Souk Ahras	714	1	128,59	16	0	2,88	2,24
42	Tipaza	1 873	11	255,52	54	0	7,37	2,88
43	Mila	663	7	71,68	42	1	4,54	6,33
44	Aïn Defla	830	2	87,98	14	0	1,48	1,69
45	Naâma	275	0	87,67	4	0	1,28	1,45
46	Aïn Temouchent	1 027	13	229,95	11	0	2,46	1,07
47	Ghardaïa	465	0	99,39	15	0	3,21	3,23
48	Relizane	350	20	40,19	9	1	1,03	2,57
Total		78 025	1 025	183,16	2 329	20	5,47	2,98

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 26 novembre

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	723	11	132,28	14	0	2,56	1,94
2	Chlef	430	24	34,62	3	0	0,24	0,70
3	Laghouat	830	20	118,26	21	0	2,99	2,53
4	Oum El Bouaghi	1 095	5	138,40	54	0	6,83	4,93
5	Batna	3 263	22	235,98	63	0	4,56	1,93
6	Bejaia	3 701	36	359,89	105	1	10,21	2,84
7	Biskra	1 759	8	182,78	83	1	8,62	4,72
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	6 217	107	454,76	201	3	14,70	3,23
10	Bouira	2 081	47	255,54	60	2	7,37	2,88
11	Tamanrasset	209	0	86,18	12	0	4,95	5,74
12	Tébessa	1 444	8	177,33	85	0	10,44	5,89
13	Tlemcen	1 942	11	171,17	10	0	0,88	0,51
14	Tiaret	1 033	2	98,53	33	1	3,15	3,19
15	Tizi Ouzou	2 640	24	218,15	145	3	11,98	5,49
16	Alger	10 772	239	291,30	364	0	9,84	3,38
17	Djelfa	1 392	21	87,35	30	1	1,88	2,16
18	Jijel	2 558	44	341,00	63	0	8,40	2,46
19	Sétif	4 410	28	245,57	211	5	11,75	4,78
20	Saida	72	0	17,33	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	810	0	74,31	20	0	1,83	2,47
22	Sidi Bel Abbès	583	0	78,95	61	0	8,26	10,46
23	Annaba	1 781	12	252,50	45	0	6,38	2,53
24	Guelma	779	19	135,74	15	0	2,61	1,93
25	Constantine	2 820	33	244,58	75	1	6,50	2,66
26	Médéa	1 052	29	118,82	31	0	3,50	2,95
27	Mostaganem	1 239	16	135,50	13	0	1,42	1,05
28	M'Sila	2 196	32	169,39	55	1	4,24	2,50
29	Mascara	470	6	48,69	15	0	1,55	3,19
30	Ouargla	1 550	20	207,87	38	0	5,10	2,45
31	Oran	6 723	166	363,53	59	1	3,19	0,88
32	El Bayadh	232	0	70,12	6	0	1,81	2,59
33	Illizi	166	0	192,52	2	0	2,32	1,20
34	Bordj Bou Arreridj	441	3	58,47	34	0	4,51	7,71
35	Boumerdes	1 778	9	168,51	56	0	5,31	3,15
36	El Tarf	647	15	128,79	29	2	5,77	4,48
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	514	0	147,76	13	0	3,74	2,53
39	El Oued	1 200	4	135,40	29	0	3,27	2,42
40	Khenchela	746	2	153,99	25	0	5,16	3,35
41	Souk Ahras	733	19	132,01	16	0	2,88	2,18
42	Tipaza	1 879	6	256,34	54	0	7,37	2,87
43	Mila	676	13	73,08	42	0	4,54	6,21
44	Ain Defla	830	0	87,98	14	0	1,48	1,69
45	Naâma	275	0	87,67	4	0	1,28	1,45
46	Ain Temouchent	1 040	13	232,86	11	0	2,46	1,06
47	Ghardaïa	472	7	100,88	16	1	3,42	3,39
48	Relizane	354	4	40,65	9	0	1,03	2,54
Total		79 110	1 085	185,70	2 352	23	5,52	2,97

1 : exprimé pour 100 000 habitants

¹ Directeur de publication : Pr N. Smaïl – Equipe de rédaction : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr N. Aouchar – Conception : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr H. Hellal, Dr A. LazaziAttig, Dr K. Ait Oubelli, Dr N. Aouchar.